

Annexe 4 GRILLE D'ÉVALUATION

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Projet	Promoteur	Coût total du projet	Aide financière demandée
Les documents sont complets, conformes et signés		OUI	NON
Le financement demandé ne dépasse pas 80 % des coûts du projet, jusqu'à un maximum de 5 000 \$.		OUI	NON
Le budget présenté par l'organisme est équilibré et réaliste		OUI	NON
L'organisme a son siège social dans la MRC d'Antoine-Labelle		OUI	NON
L'organisme réalise la majorité de ses activités dans la MRC d'Antoine-Labelle		OUI	NON
Le promoteur est un organisme culturel tel que défini dans la politique de soutien aux organismes culturels		OUI	NON
<p style="text-align: center;">INFORMATION</p> Le promoteur a-t-il déjà reçu du financement dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels de la MRC d'Antoine-Labelle ? Si oui, combien (\$) et pour quel(s) projet(s).			

ÉVALUATION DE LA DEMANDE

CRITÈRES	COMMENTAIRES	POINTAGE
<p>Caractère innovant du projet</p> <ul style="list-style-type: none">- N'entre pas en compétition avec l'offre existante- Est original ;- Offre de la nouveauté, du « jamais vu » dans la région.- Développe de nouveaux réflexes culturels chez la population ;- Diversifie l'offre culturelle pour les citoyens de la MRCAL		/10
<p>Portée du projet (local, plurilocal, régional, etc.) dans la MRCAL ;</p>		/10
<p>Stratégie de promotion/diffusion du projet pertinente et adaptée* ;</p>		/10

<p>Cohérence du projet avec une ou les orientations de la politique culturelle de la MRCAL* ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité et participation citoyenne - Concertation, collaboration et mobilisation - Soutien et valorisation - Identité et appartenance territoriale - Développement et rayonnement 		/10
<p>Pertinence du projet dans le contexte régional ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répond aux besoins du milieu ; - Est complémentaire à l'offre culturelle régionale ; - Est adapté aux réalités de la MRCAL ; - Améliore l'offre culturelle existante. 		/8
<p>Accessibilité du projet à tous les citoyens de la MRCAL et développement de nouveaux publics ;</p>		/5

Participation citoyenne active (médiation culturelle) ;		/5
Développement des membres de l'organisme ;		/5
Utilisation de ressources locales (matérielles ou humaines) pour la réalisation du projet ;		/4
Engendre des retombées sociales et économiques dans la région <ul style="list-style-type: none"> - Bénévolat ; - Participation citoyenne ; - Nouveaux partenariats ; - Etc. 		/3

Réalisme de l'échéancier proposé ;		/5
Réalisme du montage financier du projet ;		/10
Qualification du promoteur et de ses collaborateurs à mener à bien le projet ;		/5
Clarté du projet et de l'argumentaire ;		/10
TOTAL		/100

Recommandations :

Aide financière accordée :

Commentaires :

Stratégie de promotion/diffusion du projet pertinente et adaptée :

- Le promoteur a réfléchi à une stratégie de promotion/diffusion afin que les gens connaissent le projet et s’y intéressent. La stratégie doit être en réponse à la clientèle visée pour le projet et permettre de renseigner de nouveaux publics. Le moment choisi pour le projet a été réfléchi afin de faciliter la participation des citoyens de la MRCAL s’il y a lieu.

Cohérence du projet avec une ou les orientations de la politique culturelle de la MRCAL :

1. Accessibilité et participation citoyenne
 - 1.1 Démocratiser la culture et le patrimoine
 - 1.2 Faciliter la médiation culturelle
2. Concertation, collaboration et mobilisation
 - 2.1 Favoriser la concertation, la collaboration et la mobilisation du milieu culturel et patrimonial
 - 2.2 Miser sur la transversalité de la culture
3. Soutien et valorisation
 - 3.1 Reconnaître le travail des artistes, des acteur.trice.s et des organismes culturels et patrimoniaux
 - 3.2 Accroître la diffusion de la culture et du patrimoine
 - 3.3 Faire preuve d’exemplarité et d’ouverture dans la gestion culturelle et patrimoniale
4. Identité et appartenance territoriale
 - 4.1 Renforcer l’identité culturelle régionale et ses particularités locales
 - 4.2 Pérenniser les liens entre la culture, la nature et l’histoire
 - 4.3 Miser sur le patrimoine comme levier identitaire fort
5. Développement et rayonnement
 - 5.1 Asseoir et bonifier l’offre culturelle actuelle
 - 5.2 Faire de la culture et du patrimoine un levier économique pour la MRCAL
 - 5.3 Renforcer la professionnalisation des métiers artistiques